

**PROJET
D'ETABLISSEMENT**

**Classes
dehors**

**Pédagogie
ouverte et
positive**

**Psychomotricité
Natation**



**Ateliers
verticaux**

**Sensibilisation à
la protection de
l'environnement
et à
l'alimentation**

**Intelligences
multiples au
travers de
différents outils**

**Ouverture au
numérique**

PETITE ECOLE MATERNELLE DE MAUBROUX OU CE N'EST PAS COMME PARTOUT.

SOMMAIRE

- **Projet d'établissement de la petite école de Maubroux**
 - Notre école 4
 - Les valeurs que nous véhiculons 5
 - Nos priorités sur le plan éducatif 5
 - Nos priorités sur le plan pédagogique 7
 - Nos paris pour l'avenir 9
 - Nos priorités sur le plan de la communication 10
 - Les acteurs avec l'enfant 11
- **Règlement d'Ordre Intérieur**
 - Déclaration de principe et inscriptions 14
 - Règles de vie à l'école 15
 - Horaires - Collations saines 16
 - Repas - Frais scolaires 17
 - APSchool - Festivités - Santé 18
 - Accidents scolaires - Sécurité 19
- **Les annexes de notre Pouvoir Organisateur de Rixensart**
 - Le projet éducatif de la commune de Rixensart 21
 - Le projet pédagogique de la commune de Rixensart 22





Préambule

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes de l'équipe éducative.

On peut le comparer à une carte d'identité détaillée de l'école.

Notre projet d'établissement a été rédigé en accord avec le projet pédagogique, le projet éducatif et le R.O.I. de la Commune de Rixensart (en annexe).

Le projet de notre petite école s'inscrit dans les objectifs généraux de l'enseignement fondamental et secondaire tels que définis dans le décret Missions- Article 6 :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

PROJET D'ETABLISSEMENT

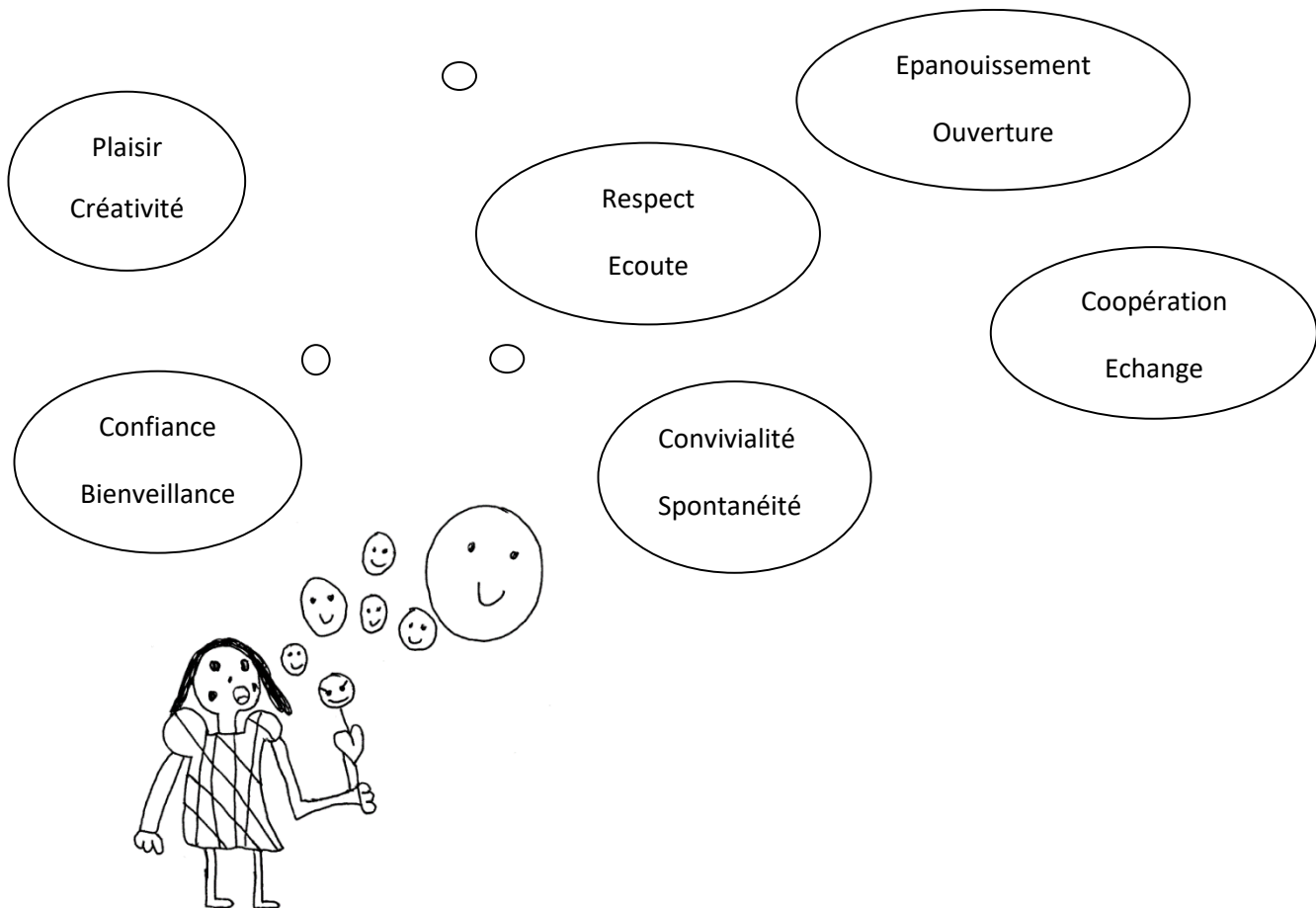
Notre école

- Une **petite école conviviale et familiale**, intégrée dans son quartier, pour les enfants de 2 ans $\frac{1}{2}$ à 6 ans, dans un écrin de verdure où il fait bon vivre avec une plaine de jeux, des potagers, des tables pique-nique, un bac à sable, des petits vélos, des trottinettes mis à la disposition des enfants.
- L'école dispose d'un espace « **école du dehors** » couvert.



- Une **équipe dynamique et soudée**, où chacun, quel que soit son rôle, accompagne votre enfant dans son cheminement tout en douceur.
- A travers les valeurs que nous véhiculons, nous mettons l'accent sur le **plaisir d'apprendre**. Pour ce faire, l'équipe pédagogique définit un thème, en concertation, que nous exploitons tout au long de l'année avec, comme aboutissement, le spectacle des enfants lors de la fête annuelle de l'école.
- Notre école s'organise en fonction du nombre d'enfants, en proposant tantôt **des classes horizontales**, tantôt **des classes verticales**.

- **Les valeurs que nous véhiculons**



Nos priorités sur le plan éducatif

« *S'épanouir à son rythme dans le respect de l'autre et de la coopération* ».

Pour son épanouissement et son bien-être :

- Nous amenons l'enfant à se connaître, à respecter ses limites, à se découvrir pour découvrir les autres et s'ouvrir au monde extérieur au travers d'activités telles que :
 - Eveil aux langues à partir de la classe d'accueil.
 - Ateliers de plusieurs niveaux selon les projets/années.
 - Accès à la bibliothèque de Genval
 - Spectacle de théâtre et/ou de musique à l'école ou au Centre Culturel de Rixensart.
 - Classes de dépaysement pour la classe de 3^{ème} maternelle (3j/2n)

- Cortège d'Halloween, à la rencontre des habitants du quartier
- Visite de musées
- Rencontre d'artistes
- Sorties diverses, parcs, ferme, ...
- Marché de Noël, de Printemps
- Fête de l'école



- Nous veillons à créer une dynamique de groupe afin que chaque enfant puisse tisser des liens, créant ainsi un climat d'entraide et d'échange.
- Nous veillons à assurer un lien harmonieux entre la maison et l'école en soignant la communication et l'accueil.
- Nous apprenons aux enfants les règles de vie au travers de situations vécues.

- Nous sommes soucieux de l'environnement, et veillons donc à sensibiliser nos élèves, dès la classe d'accueil, par le biais d'activités et d'actions mises en place au quotidien (tri des déchets, utilisation de l'eau du robinet, économie d'énergie, collations saines collectives.)

Nous mettons en place diverses actions citoyennes et activités, telles que le compostage, la mise en place de nichoirs et hôtels à insectes, les plantations, le tri des déchets, le zéro déchet...

Nos priorités sur le plan pédagogique

« Se construire en apprenant par la réflexion et le plaisir »

Bien dans son corps, bien dans sa tête.

Pour nous, il est essentiel de permettre à l'enfant de s'exprimer de toutes les manières possibles (verbale, non verbale, artistique, corporelle, musicale) au travers de méthodes spécifiques.

Nous veillons donc au développement global de l'enfant, tant par le corps (grâce aux séances de psychomotricité, de Brain-gym, de piscine, par la méthode Félicitée) que par l'éveil artistique.

C'est par le langage que l'enfant construit sa pensée.

Nous accordons une place primordiale au langage oral et écrit à travers le cahier de vie, la mascotte de la classe, en s'exprimant sur ses émotions, en élaborant les différents référentiels (repères visuels par rapport à la lecture...), au travers des ateliers de phonologie, ...

La valorisation de l'enfant lui permet d'acquérir une confiance en lui.

Nous respectons les différents cheminements d'apprentissage. Nous sommes attentifs à soutenir l'élève et à le conduire le plus loin possible selon ses

compétences, en le rendant acteur de ses apprentissages pour l'amener vers l'autonomie.

L'accueil des enfants à besoins spécifiques se fera en fonction des aménagements raisonnables réfléchis par l'équipe pédagogique et avec l'accompagnement des parents.

Si une année complémentaire devait être envisagée, nous nous engageons à renforcer les apprentissages de l'enfant au départ de ses acquis.

De la spontanéité à la construction.

Pour attiser la curiosité de chaque enfant et lui permettre de réfléchir, d'être créatif et de construire par le jeu, nous privilégions le travail en ateliers :

- Ateliers de manipulation : manipulation de matériaux, d'outils et de supports divers
- Ateliers de découvertes : activités scientifiques et technologiques
- Ateliers d'art plastique : peintures, modelage, techniques diverses
- Ateliers fixant les apprentissages : éveil au langage oral et écrit, éveil aux activités mathématiques.

Les ateliers sont proposés sous forme de défis, d'essais-erreurs, de manipulations diverses...

Ils donnent l'occasion à l'enseignante d'observer chaque enfant pour s'assurer de son développement harmonieux.

« Où je me construis pour bien grandir... »

Notre pédagogie n'est pas UNE pédagogie mais un mélange de plusieurs pratiques pédagogiques.

Cette pédagogie est centrée sur l'enfant, elle lui permet de s'ouvrir au monde extérieur, d'affiner ses apprentissages au travers de projets, d'ateliers et ce collectivement, en petits groupes ou individuellement.

Dans ce sens, les ateliers autonomes ont été introduits dès la classe d'accueil.

Pour développer les intelligences multiples, nous nous sommes inspirés de la pédagogie des Octofun.

Classes dehors

Une à deux fois par mois (1/2 journée pour les plus jeunes, 1 journée pour les plus grands) la classe se déroule en extérieur afin d'aborder les apprentissages au départ de/dans la nature qui nous entoure.

Eveil aux langues

Les activités d'éveil aux langues consistent à découvrir, explorer et comparer une variété de langues, de divers statuts (langue de l'école, langue du voisin, langues européennes, langues des migrants, langues régionales, langue des signes...) et diverses cultures.

Natation

Les élèves de 3^{ème} maternelle se rendent à la piscine de Rixensart en autocar une semaine sur deux.

Un cours est donné par un maître-nageur en collaboration avec l'enseignante, par groupes de niveaux.

Le bonnet est obligatoire - pas de maillot short.

Bibliothèque

Les élèves de 3^{ème} maternelle s'y rendent 1x/mois.

- Aller en bus TEC, retour à pied.

Pour les autres élèves, une bibliothécaire vient dans les classes selon le même rythme.

Nos paris pour l'avenir :

- Ouverture au monde numérique.
- Développer le co-enseignement.

- Développer les ateliers autonomes à la manière de Céline Alvarez entre autres.
- Ouverture à l'environnement notamment par 'La classe dehors'.

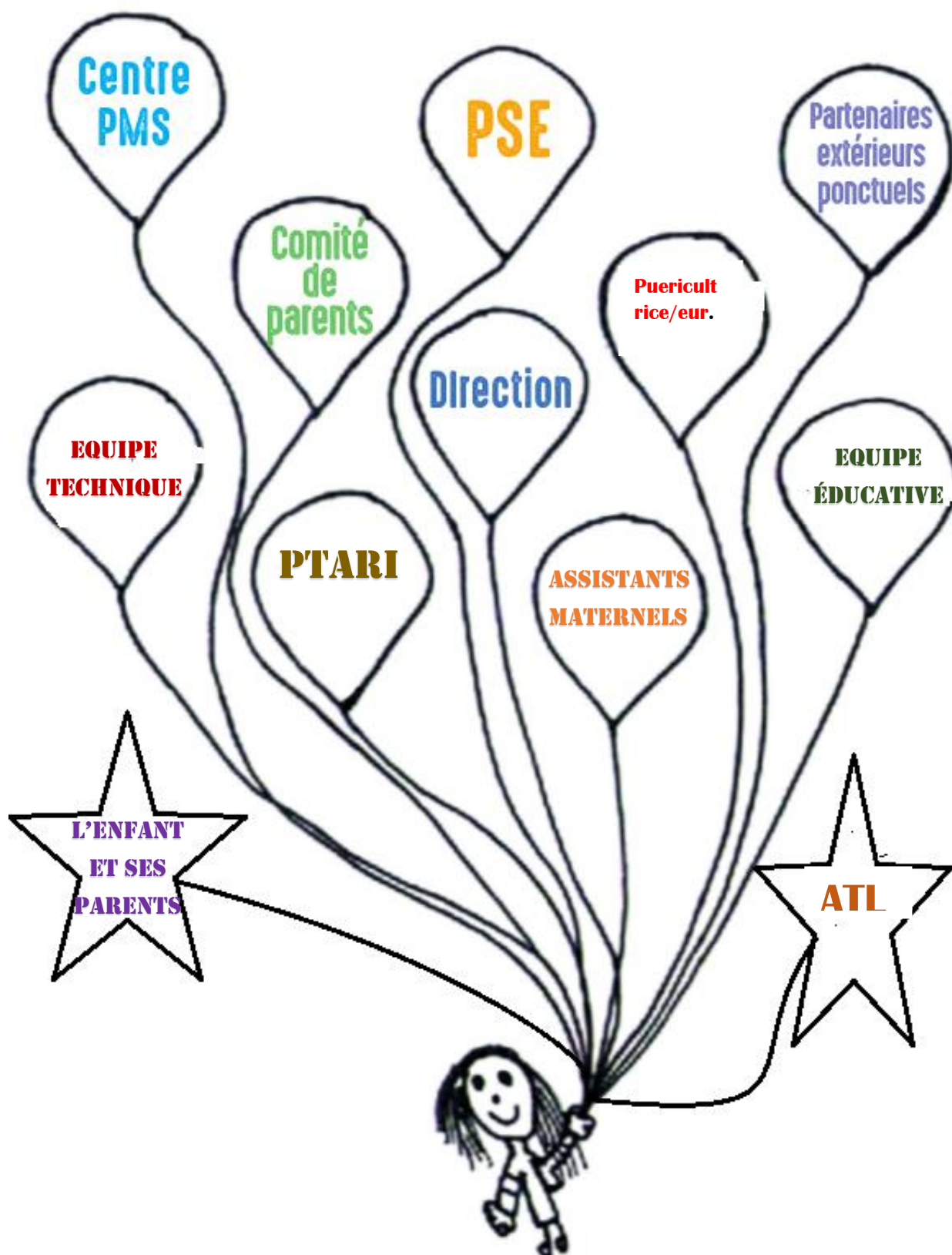
Nos priorités sur le plan de la communication

« Une équipe professionnelle, soucieuse de la compréhension de chacun, qui établit un climat de confiance mutuel entre l'école et la maison par divers moyens de communication »

Une école ouverte aux échanges

- Réunion de parents
 - o Collective, informative, en début d'année scolaire
 - o Individuelle deux fois par an
- Réunions pour conseils de classe et/ou animations
 - o Avec le PMS (Centre Psycho-Médico-Social)
 - o Avec le PSE (Promotion de la santé à l'école)
- Farde de communication
- Informations affichées aux valves à l'entrée de l'école
- Informations transmises par mail aux parents et/ou via APSchool
- La mascotte de la classe et son petit cahier
- Le cahier de vie de l'enfant (bookcreator)
- Notre site internet reprend toutes les informations d'ordre général. Nous vous invitons à le consulter : <http://ecoles.rixensart.be/maubroux/>
- Un petit déjeuner et divers moments de rencontre sont organisés en collaboration avec le comité des parents tout au long de l'année scolaire.
- Un groupe facebook privé « Les petites Canailles de Maubroux » est disponible pour les parents fréquentant l'école.

Tous acteurs avec l'enfant...



... et pour l'enfant !

Accueil temps libre (ATL)

Les accueillantes temps libre (ATL) accueillent les enfants le matin avant les cours, le temps de midi, après les cours et le mercredi après-midi. Elles suivent des formations régulières qui les sensibilisent à l'organisation d'un espace d'accueil de qualité, à la psychologie des enfants et à la gestion des conflits. Elles ont un rôle très important au sein d'une école et font partie intégrante de l'équipe.

Leur objectif : veiller au bien-être de l'enfant.

Pour ce faire, elles assurent un rôle de surveillance qui va bien au-delà d'une simple garderie. Elles animent des activités, soignent les petites blessures, consolent, tant de petits gestes qui permettent aux enfants de se sentir bien durant les temps extrascolaires.

Association des Parents

L'Association des Parents de l'école dénommée « comité de parents » organise de multiples activités destinées à renforcer les liens « école-parents ».

Tous les bénéfices engrangés par ces activités sont intégralement destinés à l'école et aux enfants qui la fréquentent.

Ils permettent notamment d'offrir les friandises de Saint-Nicolas, de Pâques, des jeux pour le jardin, une contribution au matériel scolaire pour chacune des classes, une participation aux activités de Jeunesses musicales, contribution aux différents déplacements en bus lors des sorties.

Contact : cpecolemaubroux@gmail.com

Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE)

Le PSE de Wavre collabore avec l'équipe éducative. Il réalise ponctuellement des animations pour les élèves sur l'alimentation saine et sur la santé (hygiène dentaire, corporelle, alimentaire).

La visite médicale au PSE est assurée pour tous les enfants de 1ère et de 3ème maternelle. Cette visite est obligatoire et seule l'enseignante est autorisée à accompagner les enfants de sa classe. Le carnet de vaccination est demandé lors de cette visite.

Centre Psycho-Médical-Social (PMS)

L'action du centre P.M.S. consiste à écouter, chercher à comprendre et mobiliser les ressources de l'enfant, ainsi que celles de son entourage. Il accompagne les enfants dans leur parcours scolaire par des réalisations adaptées à chaque âge et aux différentes situations.

Sur base de votre accord, le centre PMS rattaché à l'école, effectuera des tests de pré requis avec les enfants pour qui l'enseignante se pose des questions, ceci dans le but d'envisager au mieux son entrée en 1ère primaire.

L'équipe PMS, en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école, peut venir observer votre enfant sur demande de votre part.

L'équipe référente pour l'école est constituée de

- Natacha Hutereau (psychologue) et Marie Russo (logopède)

📍 : Route Provinciale 213 1331 Bierges

☎ : 010/40.01.50 ✉ : maub@centrepms.be

Pôle territorial (PtARI BW)

Le Pôle territorial pour les Aménagements Raisonnables et l'Intégration du Brabant Wallon intervient dans notre école à la demande de l'équipe éducative afin de proposer un coaching dans la mise en place des aménagements raisonnables et la sensibilisation aux troubles neurodéveloppementaux, et ce aussi bien pour les suivis longs ou ponctuels, en individuel ou en groupes.

Règlement d'ordre intérieur (R.O.I)

Déclaration de principe

Quiconque fréquente l'école communale maternelle de Maubroux doit pouvoir s'épanouir et se construire sans crainte pour sa santé et son intégrité physique, psychologique et morale.

Ce règlement affirme les limites dont l'observance assure la qualité des apprentissages, le respect et la sécurité de tous.

Le Pouvoir Organisateur, l'équipe éducative, les élèves, selon leur degré de responsabilité, prendront toutes les mesures pour assurer une qualité et une sécurité suffisantes de l'environnement scolaire.

L'école s'engage à mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins de chacun, dans la mesure de ses possibilités ; à proposer une guidance efficace, à soutenir celui qui connaîtrait des difficultés momentanées dans un climat de transparence et de dialogue.

Inscriptions

Par l'inscription à l'Ecole communale maternelle de Maubroux, l'élève et ses parents acceptent le projet éducatif, le projet pédagogique, le projet d'établissement et le règlement d'ordre intérieur.

L'inscription est reçue tout au long de l'année dans l'enseignement maternel.

Les élèves peuvent entrer à l'école une fois 2 ans $\frac{1}{2}$ accompli.

Les élèves de 3^{ème} maternelle sont soumis à l'obligation scolaire et ne dispose que de 9 $\frac{1}{2}$ jours d'absence injustifiées. Un courrier relatif à l'obligation scolaire est remis aux parents de l'élève en début d'année.

Lors de l'inscription de l'élève, il sera réclamé un document officiel établissant clairement l'identité, le domicile et la nationalité de l'élève (une copie recto-verso de la carte d'identité, une copie de la carte SIS et une composition de ménage), le numéro d'inscription au registre national ainsi que les coordonnées de l'école antérieure lorsqu'il ne s'agit pas de la première inscription en Fédération Wallonie Bruxelles.

Règles de vie à l'école

Les élèves sont sous la responsabilité de la directrice et des membres du personnel, quels qu'ils soient, dans l'enceinte de l'école et en dehors de l'école lors de sorties organisées.

Nous accordons beaucoup d'importance aux règles de vie mises en place au sein de l'école et dans chacune des classes qui sont communes avec l'Accueil Temps Libre.



Horaires

L'école est accessible aux enfants de 7 à 18 heures :

Horaire de l'accueil extrascolaire

- Service d'accueil matinal de 7h à 8h10 assuré par une ATL de référence (Accueillante Temps Libre).

De 7 h à 7h40 : forfait de 0.75€ (1/2h)

De 7h40 à 8h10 : gratuité

- Temps de midi assuré par les ATL de 12h00 à 13h15 : gratuité.
- Service d'accueil assuré par les ATL de 15h15 à 18h.

De 15h15 à 15h45 : gratuité

De 15h45 à 18h : payant par demi-heure selon le tarif suivant :

1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	A partir du 3 ^{ème} enfant
0.75€/demi-heure	0.60€/demi-heure (soit 20%)	0.45€/demi-heure (soit 40%)

En cas de dépassement de l'horaire, une redevance de 5,15€ par demi-heure et par enfant sera appliquée. Toute demi-heure entamée est considérée comme due.

Par respect pour les ATL, nous vous demandons de prévenir l'école en cas de retard au 02/653.41.06.

- Par soucis de sécurité, nous demandons qu'une pièce d'identité soit délivrée à l'école en début d'année pour les personnes, autres que les parents, susceptibles de venir chercher l'enfant.
- L'Accueil Temps Libre est payant à partir de 16h00, le mercredi à partir de 12h30. Le tarif est à consulter dans les frais scolaires en annexe.
- Une collation est organisée pour le goûter de 16h. Elle peut être apportée de la maison ou commandée via APSchool.

Horaire des cours :

- 8h25 à 12h : l'arrivée des enfants à l'école ne peut dépasser 8h45 exceptés les jours d'activités spécifiques telles que psychomotricité, musique...pour lesquels l'arrivée doit se faire à 8h25.
- 13h25 à 15h15.

Collations saines

- Dans un but collectif, une volonté de réduction des déchets et d'alimentation saine, des collations à thèmes sont proposées aux parents en début d'année scolaire.

Les parents sont libres de fournir une collation individuelle ou de participer à une organisation propre à chaque classe via le/la délégué.e. de parents.

2 jours sont dédiés à une collation légume/potage qu'il est possible pour les parents de réserver via APSchool.

Le jour du fruit est partiellement couvert (à partir du 2^{ème} trimestre) par le programme « Fruits et légumes à l'école » du SPW.

Les 2 autres jours sont dédiés au produit laitier et biscuit sec.

- En ce qui concerne les boissons, seule la gourde est acceptée et accessible par les enfants tout au long de la journée (les boissons non sucrées sont privilégiées).

Repas

Deux possibilités s'offrent à vous.

- L'élève prend son pique-nique.
- L'élève est inscrit au repas chaud (pas de repas chaud le mercredi).

Les repas chauds sont préparés par Sodexo dans les cuisines du CPAS de Rixensart. Ce prestataire a été désigné par le Pouvoir Organisateur, pour l'ensemble des écoles communales. Les menus sont variés, riches en fruits et légumes biologiques locaux de saison.

Ils sont étudiés par des diététiciens dans le respect des normes de quantités et des besoins alimentaires des enfants.

Le repas comprend viande ou poisson, légumes, féculents et dessert (fruit de saison ou produit laitier). Un jour est fixé pour un repas végétarien et un second jour pour un repas "poisson".

Frais scolaires

En début d'année scolaire, une liste de matériel de base est remise aux parents comme des sandales de gymnastique, des mouchoirs, lingettes,...

Le matériel scolaire proprement dit (colle, marqueurs,...) est fourni par l'école dans le cadre de la circulaire 7052 « Gratuité scolaire ».

Une estimation des frais est remise en début d'année dans le respect de cette circulaire.

Toutes les activités « extraordinaires » (sorties, spectacles, éveil musical avec les Jeunesses Musicales,...) sont partiellement prises en charge par le comité des Parents ou par une subvention du PO.

Vous trouverez en annexe les différents frais inhérents au fonctionnement de l'école.

APSchool

Cette plateforme de gestion administrative et financière de l'école permet à chaque parent de commander chaque mois les repas et collations pour son enfant et de visualiser les différentes activités engendrant des frais scolaires. Les réservations et paiements de ces frais obligatoires ou facultatifs se font via un portefeuille rechargé préalablement par les parents.

Festivités

- Petit déjeuner de bienvenue en début d'année
- Visite de Saint - Nicolas
- Goûter de Noël
- Marché de Noël.
- Marché de Printemps.
- Fête de carnaval.
- Chasse aux œufs dans le jardin
- Fête scolaire avec spectacle des enfants
- Remise des prix pour les enfants de 3^{ème} maternelle.

Plusieurs de ces festivités sont organisées en collaboration avec notre comité de parents.

Santé - Médicaments

Si votre enfant ne se sent pas bien en cours de journée, nous avertissons immédiatement les parents ou la personne mentionnée sur la fiche signalétique en début d'année scolaire.

Nous vous demandons de venir chercher votre enfant au plus vite.

Si votre enfant doit prendre des médicaments à l'école, nous sommes tenus de respecter la procédure suivante :

- Un certificat médical au nom de l'enfant, attestant clairement la prise indispensable du médicament et indiquant la description de celui-ci ainsi que la posologie, doit être remis impérativement à l'enseignante.
- Le médicament doit également être remis à l'enseignante.

Les enseignantes n'ont pas la compétence et ne sont pas autorisées à dispenser une médication.

Par conséquent, en cas d'absence de certificat, aucun médicament ne sera donné à l'enfant, qu'il soit homéopathique, allopathique ou antipyrétique.

En cas de maladie contagieuse, veuillez également en avvertir l'école au plus vite. Un enfant malade ne peut pas fréquenter l'école, par respect pour les autres.

Les frais médicaux engagés par l'école devront être remboursés dans les plus brefs délais.

Si vous découvrez des poux dans la chevelure de votre enfant, veuillez avvertir l'enseignante sans tarder. Un avis sera distribué aux élèves afin que les parents puissent adopter un traitement préventif permettant d'éviter l'épidémie.

Accidents scolaires

En cas de blessure légère, chaque étage dispose d'une boîte de secours permettant de donner les premiers soins.

En cas d'accident plus grave et après avoir averti les parents, tout membre de l'équipe éducative se réserve le droit d'appeler un médecin disponible ou le service 112.

La direction, l'enseignante ou l'accueillante, avertit les parents sur base des renseignements mentionnés sur la fiche signalétique en début d'année scolaire.

Votre enfant est assuré, par le Pouvoir Organisateur, auprès de la société d'assurance Ethias.

Une déclaration d'accident vous est remise afin de la faire compléter par le médecin et par vous-même. Il est important de la remettre dans les plus brefs délais (endéans les 48h qui suivent l'accident).

Les parents s'engagent à régler les honoraires médicaux. Après intervention de leur assurance mutuelle et après remise des documents attestant des dépenses, l'assurance remboursera sa quote-part.

Aucune assurance ne couvre les accidents matériels à l'école.

Sécurité

Nous accordons beaucoup d'importance au respect des règles de vie mises en place au sein de l'école et dans chaque classe par rapport au respect de soi, d'autrui, du matériel et de l'environnement, la ponctualité, ...tout ceci dans un souci de sécurité pour l'enfant !

L'enceinte de l'école est réservée prioritairement aux enfants. Lors de la sortie des classes, **nous vous demandons d'attendre l'ouverture de la barrière par un membre de l'équipe et de ne pas vous attarder sur la cour ou le jardin afin de faciliter le travail des accueillantes.**

En cas de problème, de conflit ou de litige entre enfants, vous devez impérativement vous adresser à l'adulte chargé de l'encadrement des élèves.

Lorsque votre enfant doit quitter l'école accompagné d'une autre personne que vous ou celles indiquées sur sa fiche signalétique, veuillez-nous en avertir par un mot à la titulaire/direction ou par un appel téléphonique ou un mail.

Lors de tout passage par les grilles, veuillez à bien refermer le verrou pour la sécurité de tous. **Rappel** : les 2 barrières Rue du Vallon et Avenue Gevaert seront fermées dès 9h pour se rouvrir à 15h05.

Après 9h00, seules les arrivées justifiées et acceptées par la direction pourront avoir lieu par la rue du Vallon.

Afin d'assurer les livraisons et/ou pour le passage d'éventuels des secours, il est important de **ne pas se garer devant l'accès principal de l'école.**



Commune de
RIXENSART

Le projet éducatif de la Commune de Rixensart

En cours de modifications. Parution fin aout 2026



Le projet pédagogique de la commune de Rixensart

En cours de modifications. Parution fin aout 2026



La petite école de Maubroux

2 entrées... Avenue Gevaert 256,
ou Rue du Vallon 127 à 1332 Genval

<http://ecoles.rixensart.be/maubroux>

Pour de plus amples informations,
ou une prise de rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter
par téléphone au 02/653.41.06

par mail : direction.maubroux@ecoles.rixensart.be